PREMIÈRE ANNÉE No 15 — JOURNAL HEBDOMADAIRE — DEUX SOUS LE NUMÉRO

LE CRI DE L'EST

LA COMPAGNIE PÉNINSULAIRE LIMITÉE : Propriétaire. — MATANE, VENDREDI 29 MARS 1912 — ABONNEMENT : Payable d'avance — Un an (Canada)...... $1.00 — Un an (Etranger).... $1.50

La Peninsule Gaspesienne

(Suite)

La première partie de la Province de Quebec où l'immortel Cartier aborda avec ses vaisseaux, fut le district de Gaspé. La première croix arborée sur cette terre du Canada, que le brave capitaine Malouin venait de découvrir, fut plantée sur un monticule qui domine l'entrée du bassin de Gaspé.

En même temps que les armes du roi de France, la religion s'introduisait au milieu de peuplades barbares qui habitaient les forêts de la Gaspésie; et du pied de ce gage de notre rédemption que tant d'hommes illustres devaient plus tard faire grandir en l'arrosant de leurs sueurs et le fécondant de leur sang, Cartier, le premier de nos prédicateurs catholiques, montrait le ciel aux sauvages qui l'entouraient, et cherchait à leur faire comprendre que de ce signe, de cette croix, tous les hommes devaient attendre leur salut.

Parti de St Malo le 20 avril 1534, Cartier arrivait le 3 juillet de la même année à l'entrée d'une baie profonde, à laquelle il donna le nom de "Baie des Chaleurs", à cause des grandes chaleurs qu'il y éprouva.

Ayant mis ses vaisseaux dans le Port St Martin (aujourd'hui Port Daniel) il pénétra avec une de ses barques jusqu'au fond de la baie, pour s'assurer s'il n'y avait pas de passage à l'ouest ; puis, après avoir échangé avec les naturels du pays quelques petites marchandises pour des pelleteries, il poursuivit son expédition, se promettant déjà beaucoup des bonnes dispositions de ces peuples.

Bientôt la violence des vents força les deux vaisseaux à chercher un refuge dans la baie de Gaspé. Là Cartier fit planter une croix de trente pieds de haut, sous le croisillon de laquelle il mit un écusson en bosse à trois fleurs de lys, avec cette inscription : "VIVE LE ROI DE FRANCE !"

Pendant plus de deux siècles après la découverte, cependant, les progrès de ce district ont été nuls, à en juger par le faible accroissement de sa population : et pourtant, la fertilité de son sol et la richesse de ses eaux qui la bordent, lui assignaient une place proéminente dans les rangs de la civilisation et du progrès ; les nombreux avantages qu'offrait l'exploitation de ses ressources, auraient dû y attirer plus tôt une population fixe. Comment donc expliquer l'abandon où on l'a laissé pendant plus de deux cents ans ? Voici :

Les côtes de Gaspé sont au nombre des premières parties de notre pays visitées par ceux qui ont découvert le Canada, et la richesse de leurs eaux n'a pas manqué d'attirer leur attention immédiate.

De hardis pêcheurs de la Bretagne et de la Normandie ouvrirent des établissements de pêche spécialement à Paspébiac, à Percé et à Mont Louis.

LETTRE A CRITIQUE

DU PROGRÈS DU GOLFE

Monsieur,—

Si je n'avais pas déjà su à qui j'avais affaire, j'aurais pu être surprise de votre manière de donner des preuves à l'appui de l'accusation portée contre moi dans "Littérature et Plagiat", vos preuves 1ère, 2ème, 3ème et 4ème, amenées avec force dates et un grand air de sincérité, n'ont pu heurter que ceux qui ne demandaient qu'à vous croire; et je me flatte qu'ils soient en petit nombre.

Pour les autres qui, comme moi ont quelqu'intérêt à y regarder de plus près, ou ceux qui par sympathie pour moi, ou même par simple esprit de justice, ou de curiosité vous ont suivi attentivement, il n'y a pas à s'y méprendre: l'assurance avec laquelle vous présentez vos preuves cache à peine une forte dose de méchanceté, et qui plus est, de méchanceté malhonnête. Je m'explique.

Avant cela, une question: vous qui, connaissez bien "les" journaux de Fracasse, pourquoi avez-vous choisi l'Action Sociale pour y chercher les preuves demandées? Pourquoi pas une autre l'age? Il eut peut-être été trop facile de vous démentir.

Maintenant résumons, et à votre tour, suivez-moi, s'il vous plaît. Tout de suite, je dirai que mon éducation, pourtant si parfaite (!) accuse donc encore une lacune, puisque je suis obligée d'avouer que je n'ai pas, comme vous la science des reculs des bonds à droite et à gauche, que vous possédez à un si haut degré. Je le confesse humblement...tout en ne le regrettant pas trop. Par contre, je sais marcher droit, et m'expliquer d'une manière franche et nette; (sans prétention littéraire aucune, vous savez.) Je vous demande pardon de vous inviter à une revue qui va vous sembler uniforme et ennuyeuse.

Un de vos sosies, (Machin) dans un article antérieur au vôtre, (l'ignoriez-vous?) présentait Mlle Fracasse aux lecteurs du Progrès du Golfe, et depuis, chacun, en passant à la même enseigne, de lui donner un nouveau coup de griffe! Coups qui ne lui firent pas grand mal, soit dit en passant, et qu'elle juge profondément méprisables. Voyant son mutisme, vous avez voulu frapper plus fort, et c'est alors que vous présentâtes aux lecteurs votre chef-d'œuvre de malice—plus haut nommé, et qui cette fois, ne passa pas sans silence. Du reste, dans l'intervalle, il y avait eu une légère variante, et Fracasse, tout en ressemblant beaucoup à l'autre, n'était plus tout à fait la même. Ce dont ne s'aperçurent que les initiés, n'est-ce pas?

C'est au nom de celles-là que j'ai signé une première lettre et que je signerai celle-ci.

Par quel étrange raisonnement les faites-vous venir maintenant de St. Anselme et Batiscan? Par quel escamotage suis-je devenue payse de l'une ou l'autre de ces contrées? Qu'a donc à voir, je vous le demande, avec celles-là, la première du nom, celle en l'honneur de laquelle Machin exerça son génie de parrain! Voulez-vous faire croire que votre premier article visait ces dernières personnes? En tout cas, vous auriez pu puiser dans votre réserve et trouver un autre nom. Mais non; c'était une bonne aubaine que cette occasion d'essayer vos griffes fraîchement aiguisées! Et plus tard, quand il a fallu prouver———? Vous êtes fort, mais...., (oh! je ne dirai pas que je suis aussi forte que vous, ma prétention ne va pas jusque là)... je vous ai si bien saisi que j'ai peut-être saisi....? Auriez-vous été embarrassé par hasard? Et après avoir fait trop d'attaques personnelles, tenteriez-vous de généraliser le nom? C'est un peu tard. A ce compte là, en étendant vos recherches à d'autres journaux comme à d'autres années, vous auriez pu porter la liste à....combien de Fracasses!

Sérieusement, avez-vous pensé vous en tirer ainsi? Peut-être, vous êtes-vous dit que j'allais me contenter de cela? Détrompez-vous Monsieur! Je n'y vois qu'une astuce (il s'agit toujours de la même Fracasse.) pour vous laisser une petite chance d'être cru. Je n'ai pas non plus l'intention de recevoir les coups qu'il vous plaira de distribuer à celles que vous découvrirez à l'avenir aux quatre coins des vents.

Voilà pour deux. Quant à la troisième, vous négligez, innocemment de nous dire d'où elle vient, pour mieux insinuer que cette fois vous frappez à la bonne porte, peut-être?

C'est vague, trop vague, et ce n'est pas non plus une preuve. Veuillez donc préciser, à la condition toutefois que je vous dirai tantôt.

— Pour la quatrième, inutile d'en parler. LELIA, avec justice, a dit ce qui en est, et je l'en remercie.

Mlle Fracasse aime les grandeurs, "On" l'a dit. Avec ces idées là, vous ne vous étonnerez pas qu'elle ne prise guère cette discussion avec un personnage aussi .... problématique, et qui pourrait bien ne pas être,.... le Prince Arthur! La demande qu'elle va vous faire vous semblera donc toute naturelle.

Si vous ne vous comptez pas comme battu, et qu'il vous plaise de revenir à l'attaque, signez donc de votre nom, je vous prie, quand on défend une bonne cause il n'y a pas raison de se cacher, et vous me trouverez toujours prête à la défense. Je ne me fais pas d'illusion et ne crois pas vous faire peur. Débarrassez-vous des manteaux de différentes teintes dont vous vous couvrez et apparaissez à la lumière. C'est facile aux braves de votre espèce de frapper dans l'ombre, et je me défie un peu des "sauts" et contre sauts que vous sauriez y exécuter. Alors, à visage découvert, et j'irai également de mon "vrai" nom cette fois, je vous prierai de prouver sérieusement ce que vous avez avancé.

Et vous ne pouvez pas douter de la sincérité de cette offre, vous savez trop bien que je n'ai pas les mêmes raisons que vous de me cacher. N'allez pas, par galanterie (?) vous excuser et m'éviter de ménager, je vous attends.

UNE DES FRACASSES.

21 mars 1912.

Les Proprietaires Riverins

Monsieur le rédacteur du "Cri de l'Est."

— Les propriétaires riverins de la rivière Matane font des instances pressantes auprès du gouvernement de Quebec, réclamant 3½% les fonds perçus par ce dernier en louant leurs droits riverins pendant un grand nombre d'années, au "Matane Salmon Fishing Club".

Le gouvernement de Quebec, malgré les protestations les plus énergiques de la part des propriétaires n'a jamais voulu écouter leurs justes réclamations et a toujours persisté dans le droit qu'il s'était arrogé; mais vers 1893 une poursuite a été prise par un des propriétaires, et ce procès a passé devant tous les tribunaux du pays. En 1910, après dix-sept ans de plaidoiries, cette cause célèbre était rendue à la Cour Suprême du Canada qui décida que les droits des propriétaires riverins de la Rivière Matane, étaient fondés en faits et en droits. Cette même année 1910, le "Matane Fishing Club" a dû prendre des arrangements avec les propriétaires pour pouvoir faire la pêche au saumon sur leurs devantures et le montant payé jusque là au gouvernement Provincial, est aujourd'hui perçu par chaque propriétaire riverin.

Maintenant le gouvernement peut-il se soustraire au remboursement des fonds qu'ils s'est fait payer, au détriment des propriétaires riverins? Je ne le crois pas, Monsieur le Rédacteur, car si j'ai bonne mémoire, il y a vingt à vingt-cinq ans, le Gouvernement Fédéral avait accordé des licences pour la vente des boissons alcooliques dans la province de Québec. Le procureur général du Gouvernement Fédéral déclara que le Gouvernement dont il faisait partie était parfaitement en droit d'accorder telles licences. Mais le procureur général du Provincial ne l'entendant pas de cette oreille déclara que le Fédéral n'avait pas le droit d'empiéter ainsi sur les droits du Gouvernement Provincial, et insinua à son gouvernement de prendre des procédures contre le Fédéral et c'est ce qui eut lieu en 1884. Cette cause fut pendant quatre ans devant tous les tribunaux du pays, jusqu'en 1887. Et comme les parties ne furent pas satisfaites du jugement de la cour suprême, ce jugement fut porté au conseil privé, et leurs Seigneuries déclarèrent que le "Gouvernement Fédéral n'avait pas le droit d'émettre de telles licences" et le condamnait aux frais et au remboursement des fonds perçus des porteurs de ces licences.

Dans mon humble opinion, je n'hésite pas à dire que ces deux cas, quoique d'une nature différente, sont tout à fait identiques, et que les fonds perçus par le Gouvernement local doivent être remboursés aux propriétaires riverins, avant que des procédures judiciaires soient intentées.

Cependant, avant que de telles procédures soient prises, une requête signée par tous les propriétaires riverins sera présentée au gouvernement de Sir Lomer Gouin, et nous avons trop de confiance en son esprit de justice pour douter qu'il n'y fasse pas droit.

PROP. RIVERINS.

Au Palais de Justice de Rimouski

Lundi soir, 19 mars, à huit heures et un quart, l'Honorable juge Roy déclarait devant une foule nombreuse que le nommé Eugène Banville, accusé d'être l'auteur de la mort de Dudley Causton, le 28 septembre dernier, était reconnu, par les petits jurés, coupable de meurtre involontaire.

Le juge, après une brève allocution à l'accusé, rendit au milieu d'un silence morne, le verdict suivant.

"Je vous condamne, vous Eugène Banville, reconnu coupable de meurtre involontaire sur la personne de Dudley Causton, à être enfermé durant 19 mois dans un des cachots de la prison de ce district."

Dans cette cause devant les tribunaux, depuis vendredi dernier, l'Avocat Aug. Tessier représentait la Couronne, et l'avocat Louis Taché, la défense. Puisse cette peine faire réfléchir nos imprudents, qui se trouvent encore en assez bon nombre.

H. H.

BELLE CONFERENCE A RIMOUSKI

Jeudi soir, le 21 mars, dans la salle des promotions du Séminaire de Rimouski, Sa Grandeur monseigneur P. Eug. Roy, auxiliaire de l'Archevêque de Québec, évêque d'Eleuthéropolis, et monsieur l'abbé Lortie, professeur de philosophie au séminaire de Québec, ont prononcé chacun un éloquent discours sur l'œuvre éminemment patriotique et surtout pratique, du congrès de la langue française qui se tiendra à Québec au mois de juin prochain.

Monseigneur Blais, notre vénéré évêque, présidait cette imposante réunion. Il souhaita la bienvenue au nom de ses ouailles à Mgr Roy et à son honorable compagnon.

Mgr Roy nous fait voir dans un trop bref discours, toutes les beautés que recèle notre belle langue française. Il sut en si peu de temps nous la faire aimer davantage et en terminant, nous a invité à nous rendre à la vieille cité de Champlain au mois de juin. Vous ne regretterez pas, soyez-en sûr, les sacrifices pécuniaires que vous aurez faits pour la réussite de cette belle œuvre nationale.

Après cette magnifique harangue, à un auditoire canadien-français, les élèves du séminaire entonnèrent un chant patriotique. Ils rendirent ce chant comme toujours, à merveille.

Puis monsieur l'abbé Lortie nous fit à son tour un discours très vibrant qui s'adressait aux cœurs et aux bourses. Il sait toucher les cœurs, et .... faire desserrer les gallons de la bourse avec joie, puisque c'est pour la langue française, pour notre bien, notre gloire, notre honneur national.

Puis monsieur Arthur Chamberland, greffier de la Cour Supérieure, montra à ses concitoyens dans un discours exempt de microbes, que c'était un devoir pour eux que de se rendre aux désirs si canadiens et si chers à tous cœurs français, de Mgr Roy et de l'abbé Lortie.

Mgr Blais remercia l'assistance de son attention, et surtout les hôtes qui ont fait les frais de la conférence.

La fanfare joua alors "O Canada" et nous nous dispersions le cœur rempli de joies, et l'âme pleine des accents du beau verbe français.

Mechins.

De notre correspondant particulier

BAPTÊMES.

Méchins, 27 mars. — M. Norbert Boulault et sa dame font part à leurs parents et amis de la naissance de deux petites filles, baptisées le 26. Parrains et marraines, M. et Mme Jean Lepage, et M. et Mme Thomas Harrison.

Monsieur et Madame Albert Vetreault, une fille. Parrain et marraine, François Ross et Laura Vetreault.

Le chantier de billots de la Cie Richardson est enfin terminé.

CONFERENCE PAR M. ADJUTOR RIVARD

Hier soir, les citoyens de Matane ont eu la bonne fortune d'assister à une conférence, donnée dans l'église de cette paroisse, par M. Adjutor Rivard, avocat distingué de Québec, et secrétaire-trésorier du prochain Congrès de Langue Française.

Nous n'avons pas à faire l'éloge de Monsieur Rivard, dont la réputation comme conférencier littérateur est universellement connue dans tout le pays. Qu'il nous suffise de dire que l'assistance a fort goûté la causerie, laquelle produira, sans aucun doute, de bons résultats.

Monsieur Rivard dit qu'il est certain que des gens seront surpris de le voir adresser la parole dans l'église; il lui est arrivé un grand nombre de fois de parler ainsi, et sa plus douce consolation est de savoir qu'il fait quelque bien.

Vous avez sans doute remarqué, dit-il, la campagne que les laïques ont entrepris. Autrefois, le clergé était toujours seul lorsqu'il s'agissait des intérêts moraux ou intellectuels des Canadiens-Français, mais aujourd'hui les laïques comprennent qu'il est de leur devoir d'aider les prêtres à combattre le vice qui menace de ruiner complètement la race canadienne française.

Avec sa grande éloquence reconnue, M. Rivard démontre, à l'aide de chiffres, ce que cause l'ivrognerie: "On a constaté, dit-il, par une enquête portant sur 10 années finissant en 1910, que les dépenses pour les liqueurs alcooliques se chiffrent à $600,000,000. de piastres. Morts causées par l'abus de l'alcool : 300,000; 100,000 enfants aliénés, 150,000 criminels en prison 15,000 meurtres 3,000 suicides et 1,000,000 orphelins laissés sans soutient.

Dans le district de Québec depuis quelques années il y eut 157 accidents, 144 crimes, et 134 séparations de corps, et dont la cause est l'alcool. Alors je vous demande si ces chiffres, ne suffisent pas assez pour encourager tout le monde sans exception à combattre ce fléau qui est la cause de tant des crimes.

Cette campagne anti-alcoolique ouverte depuis un certain nombre d'années, nous allons la poursuivre, car nous voyons que le temps est venu pour nous d'essayer de sauver la race Canadienne-Française; 74 pour cent des canadiens-français sont aliénés et cette aliénation est causée par l'alcool, tandis que, dans la France, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Italie, et l'Autriche, l'aliénation est de 50 pour cent, on voit qu'il est temps que nous combattions ce fléau cause de tout ce mal. Depuis quelque temps je reçois des nombreuses lettres de remerciements de mères de familles me remerciant pour la belle campagne que nous poursuivons et me demandant de continuer.

Suite à la 4ème page

Contes Vrais

PAR PAMPHILE LeMAY

Les Marionnettes

Le petit garçon marchait avec peine et pleurait beaucoup. Il était malade. Il grelottait, et malgré la tiédeur de l'air, ses petites dents claquaient sinistrement.

La jeune fiancée conduisit à sa mère les deux misérables créatures, et quand le petit malade fut débarrassé de ses guenilles, lavé dans une eau pure et proprement habillé elle le prit dans ses bras et le déposa sur un bon lit.

Pendant plusieurs jours, pendant plusieurs nuits elle veilla son chevet.

Cependant le mal empirait. Une fièvre maligne consumait ce petit corps déjà épuisé par les fatigues et les privations. La mort arriva.

La mère était partie déjà, heureuse peut-être de n'avoir personne à traîner désormais sur le chemin public.

A quelque temps de là, la douce fiancée fut à son tour prise de la fièvre, et les soins et l'amour ne la sauvèrent pas plus qu'ils n'avaient sauvé le petit mendiant.

Quand l'ange s'approcha de la couche funèbre, on vit un sourire étrangement doux passer sur les lèvres blêmes de la morte. Il prit dans ses bras sacrés la chaste dépouille et s'éleva vers le ciel.

Voilà qui a du bon sens, au moins... Et ce fut la fin.

L'ANNEAU DES FIANÇAILLES

Il ne s'est jamais consolé de cette escapade. A la vérité c'était jouer de malheur, et son scalpel s'était fourvoyé d'une façon trop lugubre...ou trop plaisante, si vous l'aimez mieux. Il aurait pu lui arriver pis cependant. Le mariage pouvait manquer, et un mariage manqué, c'est une catastrophe si la dot est ronde et le fiancé, cossu.

Mon intervention l'a sauvé. En ce temps-là l'intervention était chose permise. On y mettait de la discrétion, de la bonne foi, et d'ordinaire, tout finissait bien. C'était la franchise même que ce garçon; il était franc comme l'épée du roi. Ne me demandez pas de quel roi.

J'oubliais de vous le nommer. Il s'appelait Noé Bergeron. Pourquoi Noé? Probablement parce que son père avait lu la bible et aimait les antiquités. Peut-être aussi parce qu'il s'était endormi plus d'une fois dans les vignes du Seigneur.

Donc, il s'appelait Noé Bergeron. Qu'est-il devenu? Il exerce la médecine avec succès dans une grande paroisse où des gens vivent très vieux et meurent pour se reposer. Il n'est plus jeune et il doit être gris, car nous avons le même âge, sinon les mêmes goûts. Il étudiait la médecine pendant que je faisais semblant d'étudier le droit. Je lui donnais des avis et il me donnait des pilules. Je calmais ses inquiétudes et il calmait mes souffrances. Nous sommes quittes.

J'étais à ses fiançailles. Il y avait beaucoup d'invités, tous de la haute: l'aristocratie des lettres et l'aristocratie des écus, des diplômés et des cossus. Les parents de la compagne regardaient de loin. Des musiciens en habits, cravatés de blanc, rangés dans un coin du vaste salon, soufflaient de leurs cuivres une poussière de notes brillantes qui nous enivraient. Et puis la danse allait, allait, comme au temps où elle était une chose agréable au Seigneur.

Amaryllis voltigeait comme une phalène. On eut dit le même bourdonnement d'ailes. Vous savez, la phalène, ce beau papillon de nuit qui vient brûler à la flamme des candélabres, son corsage de velours et ses ailes de cire. Amaryllis, c'était la fiancée; Amaryllis Belleau. Un beau brin de fille, je m'en souviens, et mise à ravir. Elle portait...Voyons, que portait-elle? Ma foi! je ne m'en souviens plus. Seulement, ça lui allait à merveille. Des cheveux noirs comme des ailes de corbeau bouclés...Non, pas noirs, couleur de blé mûr, plutôt. Pour ça, pas de doute. Ce qui la rendait séduisante surtout, c'était ce grand œil rêveur, même dans les bouffées de joie. Un œil de l'azur du ciel...L'azur...je ne sais pas trop. Or, je ne veux rien affirmer d'incertain; comme mon ami Noé Bergeron, jamais esclave de la vérité, je ne connais que ça.

Le commencement de l'affaire—car il ne faut pas commencer par la fin,—ce fut une escapade de trois étudiants en médecine et d'un étudiant en droit. L'étudiant en droit, c'était moi.

Je ne sais trop si je ne devrais pas parler, d'abord, de la mort de madame Belleau. Cette mort est bien la cause première de l'incident, et mon histoire serait courte sans cela.

Apprenez donc qu'à l'époque de la grande soirée des fiançailles la mère était, depuis quelques années déjà, partie pour un monde meilleur, ce qui ne doit pas être chose difficile à trouver. Monsieur Belleau ne s'était pas encore consolé. La tendresse de sa fille apportait bien un adoucissement à sa douleur, mais ne pouvait la calmer tout à fait. Rien ne remplace la femme aimée, surtout quand la maternité a sanctifié l'amour en le comblant.

Je reviens à l'escapade. Il vaut mieux commencer par là. Noé me demanda de me joindre à lui et à ses camarades, pour faire une petite expédition nocturne dans un cimetière. J'avais eu envie d'étudier la médecine, et cela faisait comme un trait d'union entre les disciples d'Esculape et le disciple de Thémis.

Et puis, je n'avais point peur des morts. Pauvres morts! que voulez-vous qu'ils fassent?... Si seulement ils pouvaient parler! Combien de fois j'ai désiré converser avec eux! Comme il serait curieux de leur entendre raconter les émotions du départ d'ici et de l'arrivée là-bas!... Ils nous apprendraient le mystère des rapports intimes entre les créatures de notre monde et celles des autres mondes. Ils nous parleraient peut-être des canaux gigantesques de Mars et nous diraient pourquoi, à certaines époques, ils se dédoublent. Ils nous révèleraient le secret des étoiles blanches comme Sirius, Véga ou Altaïr; des étoiles jaunes, comme Arcturus, Pollux ou La Chèvre; des étoiles rouges, comme Bételgeuse, Antarès, Algol. Ils nous raconteraient comment ils nous voient des profondeurs de l'infini où ils se sont envolés, pendant que nous, nous avons peine à voir plus loin que notre main. Nous ne pouvons pas découvrir les sentiments faux de l'ami qui nous sourit, les calculs égoïstes de la main qui nous relève; les roueries coupables du politiqueur qui nous harangue, la fragilité des promesses que nous fait l'amitié, la jalousie des confrères qui nous félicitent, et cetera...

A Suivre

"L'Echo Féminin"

Rêve d'Artiste

Parfois j'ai le désir d'une sœur bonne et tendre,
D'une sœur angélique au sourire discret,
Sœur qui m'enseignera doucement le secret
De prier comme il faut, d'espérer et d'attendre.

J'ai ce désir très pur d'une sœur éternelle,
D'une sœur d'amitié dans le règne de l'Art,
Qui me saura veillant à ma lampe très tard,
Et qui me couvrira des cieux de sa prunelle;

Qui me prendra les mains quelquefois dans les siennes
Et me chuchotera d'immaculés conseils,
Avec le charme ailé des voix musiciennes.

Et pour qui je ferai, si j'aborde à la gloire,
Fleurir tout un jardin de lys et de soleil
Dans l'azur d'un poème offert à sa mémoire.

Emile Nelligan.

La première aumône

(Suite et Fin)

Blanche avait l'esprit ailleurs. Elle mettait l'un près de l'autre le chapeau de grèbe, la pendule et le meuble rose ; elle comparait et cherchait à se bien figurer lequel de ces trois objets lui convenait le mieux. Quand on la ramena chez sa mère, elle n'était pas joyeuse comme au départ, elle mettait en balance le bonheur de Marthe et le sien, et le plateau penchait du côté de Marthe.

Louise remarqua tout de suite la mine soucieuse de la chère enfant. Elles firent leur prière et ne tardèrent pas à s'endormir toutes deux.

A peine éveillée, Blanche reprit le fil de ses pensées ; ah ! si elle avait été trois fois plus riche ! Combien elle aurait eu plus de plaisir à tout acheter ! "Voyons, se dit Blanche, si Louise est rentrée. Sa chambre est déjà en ordre ; tout y est simple, mais Louise a le secret d'embellir tout ce qu'elle touche. Tiens, il a des papiers sur son bureau je gagerais qu'elle a écrit avant la messe. Ce n'est pas une lettre, je peux bien lire sans doute."

Lisant la feuille à peine séchée.

"Si j'avais le don de persuader ma sœur et de lui faire comprendre les beautés du sacrifice, je l'amènerais à user du cadeau de sa marraine pour une bonne œuvre qui lui mériterait à coup sûr, les bénédictions de Dieu. Blanche ne manque de rien, et tant de pauvres familles manquent de tout !

Ma petite sœur n'est plus une enfant .... Si l'égoïsme s'empare d'elle, tout est perdu ; si elle apprend à s'oublier, à préférer les satisfactions d'autrui aux siennes, tout est sauvé : le Sauveur aime tant en ce monde ceux à qui il dira au dernier jour : " J'ai eu faim et vous m'avez nourri ; j'étais nu, et vous m'avez vêtu."

Blanche lut à travers ses pleurs les dernières lignes. Combien sa sœur la chérissait ! Oh ! quelle différence entre les conseils de M. de C. et ceux de cette âme sainte ! Blanche alla chercher sa bourse ; elle enveloppa les cinq pièces d'or dans un fin papier blanc et écrivit dessus :

"Pour l'ouvrière sans travail."

—Mademoiselle Louise est en bas ; elle prie Mademoiselle de se hâter, dit la bonne, entr'ouvrant la porte.

—Je vous suis, Annette.

Blanche était rayonnante en abordant sa sœur.

—Bonjour, amie, dit la grande sœur ; nous avons tout juste le temps d'arriver à l'église. J'ai été retenue.

Louise fut heureuse, oh ! bien heureuse, lorsque, en voulant ranger son bureau, elle vit le précieux dépôt qu'y avait fait petite Blanche.... elle trouva sa petite sœur et l'embrassa longuement.

—Tu pleures ?.... dit la jeune fille avec surprise.

—De joie, ma chère, répondit la grande sœur. Comment se fait-il ?.... Ne regretteras-tu pas ?..

—Non, Louise, jamais !

—Cette première aumône te portera bonheur, mon enfant.

Ce vœu a été exaucé. Celui qui donne le paradis en échange des charités faites en son nom, a regardé favorablement la jeune âme touchée de sa grâce ; Blanche est aujourd'hui du nombre de ces pieuses chrétiennes dont la vie est un tissus de bonnes œuvres et qui donnent au milieu du monde l'exemple des plus hautes vertus.

Monsieur de C... la voit souvent et s'étonne de sa sérénité et de sa joie ; l'enfant gâtée s'est préparée à une autre destinée, et elle s'irrite de ses mécomptes de tous les jours.

Quand Blanche l'a écoutée, exhortée, consolée, elle remercie le ciel de n'avoir pas permis qu'elle suivît le même chemin, et le souvenir de Louise et du cadeau de sa marraine ramène à son cœur celui de la première action généreuse de sa jeunesse, du volontaire sacrifice dont l'influence s'est étendue miséricordieusement sur tout son avenir.

MARIE F.

(Extrait par Colombette)

PETIT COURRIER

MASTAI—Vous êtes content, satisfait, dites-vous ? Alors tant mieux, mais, vous savez, ne vous imaginez pas que je vais vous gâter.... Votre titre d'ancien vous donnerait quelque droit aux gâteries, mais je craindrais trop de vous faire perdre votre sagesse. Vous êtes un peu trop prodigue de vos compliments. Faites attention : à vous lire, je pourrais me croire une *perfection*, si je ne savais pas que "compliments flatteurs sont souvent menteurs".

Vous devez avoir du temps et de la patience à revendre, pour vous occuper ainsi d'une telle collection de ma pauvre littérature. Sur ce sujet, je ne vous approuve pas du tout.

"MASTAI a du chagrin, " me dites-vous ; certaines circonstances, certains événements de ma vie m'ont fait acquérir, du cœur humain, une connaissance suffisante qui me permet de deviner un peu la cause de votre chagrin, et je souffre avec vous. Si comme vous dites, m'écrire vous fait du bien, alors revenez souvent, souvent à moi ; je vous accueillerai toujours en véritable amie.

COLOMBETTE—Je vous en prie, n'allez pas prendre pour vous ce que je reproche à d'autres. Mes paroles ne vous visaient nullement, puisque vous avez toujours eu la délicatesse de nous donner le nom de l'auteur. Revenez donc comme avant ; sinon, vous me ferez beaucoup de peine.

FRACASSE—Soyez sans crainte : vous êtes en "cas réservé, et moi seule sais.

Ne vous excusez de rien : cela vaut mieux. C'est parfait ! Me comprenez-vous ?

ROSE DU DIJON—Enfin! vous me revenez, et avec un bon article encore! Je n'ai pas eu le temps de le lire, mais s'il est de la même valeur que le premier, je puis vous assurer qu'il paraîtra la semaine prochaine.

Votre bonne appréciation de la page n'a pas été sans me faire plaisir. Merci. Je reconnais pas "chez vous", et... et si je veux recevoir des vues de votre village? mais vous me faites un gros plaisir en me les offrant de si bon cœur.... Donc, je les attends.

LÉA—Je ne vous mets ici que mon plus affectueux bonjour Vous avez reçu mon envoi, n'est-ce pas?

Je répondrai la semaine prochaine, à Fleurette, Marguerite, Myosotis et aux autres, l'espace très restreint ne me permettant pas de le faire aujourd'hui. En attendant, qu'elles lisent ici le plus amical bonjour de

Jalia.

MODE
Ruel
L. P. CHAREST
L. P. C... Matane
Compagnie de Magasins ...
Lévis, ... P. Q.
HOTEL CLARENDON
ALPH. ...
La Banque Nationale
Huitres Fraiches
"REGAL" "NATIONAL"
"LAURENTIA" "DAILY BREAD"
The St. Lawrence Flour Mills Co.
Limited
... Montreal
A. C. ... Ste-Flavie Station
Docteur J. A. Bergeron
Rue St-Jérôme ... Matane
NAP. THIBEAULT
CHAPLIN & ASSELIN
EMILE TESSIER
Tessier & Tessier
A VENDRE
J. ... LEBEL

Grande Vente de Claques

Des Milliers de Paires à Sacrifice

NOTRE acheteur a acheté récemment, directement de la fabrique, une immense quantité de claques pour femmes, hommes et enfants. Ces claques sont parfaites, tous tous les rapports, et le prix auquel nous les avons achetées permet de vous les offrir aux plus bas prix pour des marchandises de qualité égale. [illegible] remplies promptement. [illegible] milliers de paires ont déjà été vendues.

LOT "C"
Claques pour Hommes
Valant 84c, pour 63c.
Claques de bonne qualité, telles que représentées sur la vignette, "lot C", grandeurs 5½ à 11, prix régulier 85c. la paire. Prix de cette vente, tant qu'il y en aura, la paire . . . 65c.

LOT "A"
Claques pour Hommes
Valant 80c. pour 49c.
Claques de qualité splendide, telles que représentées sur la vignette, "lot A", grandeurs 6 à 11, prix régulier 80c. la paire. Prix de vente tant qu'il y en aura, la paire . . . 85c.

LOT "A"
Claques pour Garçonnets
Valant 65c. pour 49c.
Claques, très fortes et de bonne durée, telles que représentées sur la vignette "lot A", prix régulier 65c. la paire. Prix de cette vente, tant qu'il y en aura, la paire . . . 49c.

LOT "A"
Claques pour Enfants
Valant 50c. pour 39c.
Claques telles que représentées sur la vignette "lot A", bonne qualité, valeur remarquable. Prix régulier 50c. la paire. Prix de vente, tant qu'il y en aura, la paire . . . 39c.

LOT "F"
Claques pour Hommes
Valant [illegible] pour 63c.
Claques de qualité supérieure, telles que représentées sur la vignette "lot F", [illegible] qualité, prix régulier [illegible] la paire. Prix de cette vente, tant qu'il y en aura, la paire . . . [illegible]

LOT "D"
Claques pour Hommes
Valant $1.00 pour 79c.
Claques de très bonne qualité, telles que représentées sur la vignette "lot D", grandeurs 6 à 11, prix régulier $1.00 la paire. Prix de vente, tant qu'il y en aura, la paire . . . 79c.

LOT "B"
Claques pour Dames
Valant 65c. pour 49c.
Claques, marque "Jacques Cartier", telles que représentées sur la vignette "lot B", grandeurs dépareillées, prix régulier 65c. la paire. Prix de vente, tant qu'il y en aura, la paire . . . 49c.

LOT "G"
Claques pour Hommes
Valant $1.00 pour 79c.
Claques, marque "[illegible]", grandeurs 5½ à 11, telles que représentées sur la vignette "lot G", prix régulier $1.00 la paire. Prix de vente, tant qu'il y en aura, la paire . . . 79c.

LOT "E"
Claques pour Hommes
Valant 85c. pour 59c.
Claques de qualité splendide, exactement telles que représentées sur la vignette "lot E", 5½ à 11, prix régulier 85c. la paire. Prix de vente, tant qu'il y en aura, la paire . . . 59c.

157-173, Rue Saint-Joseph

LA COMPAGNIE PAQUET
Limitée

QUEBEC

Dernière Grande Reduction

AU MAGASIN POPULAIRE DE

J. B. RENAUD & CIE.

Il faut vendre tout le Stock d'ici au 15 avril

Nous avons décidé de réduire tous nos prix de 50%, dont voici quelques-uns :

LINGERIES POUR DAMES

Matinées Lawn blanc, valant 75 pour . . . 39 cts.
Pantalon lawn blanc, valant . . . 30 pour 15cts.
" " " " . . . 35 " 20cts.
" " " " . . . 40 " 30cts.
Jupons lawn blanc " . . . 75 " 50cts.
" " " " . . . $1.25 " 75cts.
Robes de nuit " . . . 60 " 35cts.
" " " " . . . 90 " 50cts.
" " " " . . . $1.05 " 75cts.
Bas laine, tout ce qui reste, valeur de 35, 40, 50cts. pour . . . 25cts.
350 paires Bas Coton assortis, bruns et noirs, 10 la paire.
Jupes de robe en mélton, pour dames, valeur de $2.50 et $3.00, pour . . . $1.25 et $1.50
Coton à robe, valant 15cts. pour . . . 9cts.
Flanellette " 12cts. " . . . 9cts.
Indienne " 12cts. " . . . 8cts.
Soies noires " 25cts. " . . . 15cts.
" Tamaline " 50cts. " . . . 30cts.

N'oubliez pas que nous avons encore un assortiment complet de chaussures et hardes faites que nous sacrifions à moins de la moitié de la valeur

Nous venons de recevoir un Job d'indienne et de Coton, tous des patrons des plus nouveaux que nous sacrifions comme tout le reste du Stock
Aussi chemises et cravates, etc., etc.

POUR HOMMES

Chapeaux feutre pour hommes,
valeur . . . $2.50 pour $1.50
" . . . $2.00 " $1.00
" . . . $1.50 " 75
Cent Chapeaux Valage . . . $1.00 " 38
Chapeaux feutre pour Garçons
Valeur . . . 45cts. pour 15cts.
" . . . 50cts. " 25cts.
" . . . 75cts. " 50cts.
Vestes Drap fantaisie valeur $1.75 pour $1.00
Chemises blanches, valeur 50cts. pour 30cts.
Un lot de collets en toile, 05cts. chaque.
Chemises de travail, valeur 45cts. pour 30cts.
" " " 60cts. " 35cts.
" " " 75cts. " 40cts.
" " " $1.00 " 50cts.
Overalls pour Hommes,
Valeur $1.00 pour 75cts.
" 75cts. pour 50cts.

NE MANQUEZ PAS DE PROFITER DE LA BONNE OCCASION QUI VOUS EST OFFERTE D'ACHETER A BON MARCHE

Aux Alentours

St-Octave de Metis.

De notre correspondant particulier

St-Octave de Métis, 22 mars.—M. Antoine Hudon, télégraphiste, est de retour du collège St-Joseph de Memramcook, N. B., son Alma Mater, où il a assisté aux fêtes patronales du collège.

Il a aussi visité ses frères, Napoléon et Arthur, étudiants à cet université.

Monsieur Hudon est reparti ce jour, pour Québec et Montréal, visiter ses parents et amis.

Saint-Fabien.

De notre correspondant particulier

Saint-Fabien, 19 mars. — Le mariage de Mlle Adéline Belzile, institutrice, fille de M. Samuel Belzile, à M. J. Canvin, sera célébré le 15 avril.

M. le maire F.-J. Belzile et madame la mairesse, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, Joseph-Charles-Borromée, né le 13 de ce mois. Parrain et marraine, M. et Mme Fortunat Belzile, oncle et tante de l'enfant.

Monsieur Ernest Ouellet est actuellement en voyages d'affaires à Québec.

New-Port.

De notre correspondant particulier

New-Port, 19 mars. — Aujourd'hui il fait une température idéale, mais c'est tout le contraire de ces jours derniers. Voilà tout près de deux semaines que les trains ne circulent pas de New-Carlisle à Grande Rivière. Nous sommes obligés de descendre les malles en voiture.

Nous sommes heureux d'apprendre le complet rétablissement de nos malades. Quelques cas de picotes sont déclarés, nous dit-on à New-Port.

Mlles les institutrices et leurs élèves attendent avec impatience, l'arrivée de monsieur l'inspecteur.

Grande Riviere

De notre correspondant particulier

Grande Rivière, 23 mars. — Faut que l'hiver se fasse, nous disent les bons vieux. Ainsi, mars n'est pas plus favorable que ses prédécesseurs, et les tempêtes se succèdent. Aucun train n'est venu depuis huit jours; trois malles sont arrivées par voitures.

Madame P. A. Arsenault et sa fillette Delima sont revenues de leur voyage à Bonaventure.

Mademoiselle Modeste Langlois de Port Daniel est de passage chez M. George Béliveau.

Messieurs L. LeSieulleur, B. Gendron, Charley LeGrand sont allés passer le dimanche à New-Port, chez M. Renouf.

Les dames du village, jointes à celles de Petite Rivière Ouest et et du Petit Pabos, préparent une séance dramatique pour le mois de juin. Nous leur souhaitons plein succès.

On annonce les fiançailles de Mlle Marguerite Lebreux à M. William Tétu de Pabos.

UN PETIT CONSEIL EN PASSANT.

"Si vous voulez rendre les hommes meilleurs, rendez-les heureux."

DE PASSAGE AUX HOTELS:

Mlles Patterson, Askey de Gaspé, MM. Case, Roy, Garon, Langlois, Chauffeois, Sheehan, Gagné, LeBlanc, Bergeron, Poitlin, Mucous, Lefebvre, Miquelon, etc.

New-Port.

De notre correspondant particulier

New-Port, 26 mars.—

DÉCÈS.

Lundi, le 25 courant, à 10 heures, eurent lieu les funérailles de Mde Fane Cyr, née Marie Blais, décédée la semaine dernière, à l'âge de 80 ans.

La semaine dernière aussi, la mort enlevait à l'affection des siens, Mde Maurice LeBlanc, de Port Daniel. Aux familles éprouvées, le correspondant du "Cri de l'Est" offre ses plus sincères condoléances.

Tous se préparent à la grande fête de Pâques qui doit nous arriver bientôt. En attendant, les dames et les demoiselles du village préparent leur séance dramatique et musicale qui doit avoir lieu en juin.

Voilà 15 jours que les trains ne peuvent circuler, bloqués par la neige. Ces délais sont fort ennuyeux pour tous.

Ste-Adelaide de Pabos

De notre correspondant particulier

Ste-Adelaide de Pabos, 26 mars. Samedi, le 16 courant, la mort enlevait à l'affection des siens, Mme D. McRea, personne et de mérite, âgée de 53. Elle laisse pour déplorer sa perte un mari désolé et cinq enfants: John, demeurant à la maison paternelle, époux de Mary Molloy, et deux sœurs, Christiana et Jane; David Minnesota, William et Laurence, tous deux dans le Haut Canada.

Les funérailles eurent lieu le 23. Un grand nombre de parents d'amis y assistaient.

A la famille si cruellement éprouvée, nous offrons nos sincères sympathies.

Les trains sur notre voie "Atlantic Quebec & Western Ry.," sont en retard depuis quinze jours. Les employés du chemin de fer en ont, de la misère, à garder ouverte cette voie ferrée spécialement de New Carlisle à Grande Rivière.

C'est bien ennuyeux; pas de trains, la malle retarde toujours.

DE PASSAGE à "The Adelaide Hotel", la semaine dernière, M M Bourgeois, Rochon, Desaint, Doucet, Lefebre, Bernier, Beck, Jones, Clarence, etc.

M. Alfred Roy était, lundi dernier, l'hôte de Miles Duguay.

Nous sommes heureux d'apprendre que Monsieur James Loiselle doit recevoir un nouvel assortiment de modes nouvelles, pour l'été, par premier bateau. Voilà encore un nouveau "Dry good Store" à l'horizon.

Finit Mercredi à 10 hrs.

Cap Chat.

De notre correspondant particulier.

DE PASSAGE.

Cap Chat 25 mars—M. M. Jos Desjardins de Matane et Sauson, agent.

M. Auguste Leclerc et son fils Charles, étaient chez M. Dr Pelletier hier.

M. Tel Morais de St Fabien était à l'hotel Roy, de retour de Mont Louis.

MALADE.

M. Olivier Roy qui était bien, après une longue maladie, est, de nouveau, malade et assez gravement. Nous souhaitons à M. Roy un prompt retour à la santé.

M. Frs Keable, agent de la Richardson Co Ltd., est retenu à sa chambre depuis plusieurs jours, souffrant d'un anthrax sur le cou; il est sous les soins du Dr Dontigny qui devait faire l'opération ce matin.

SYMPATHIES.

C'est avec peine que nous avons appris la mort de Monsieur Garépy, père de notre docteur. C'est de tout cœur que nous offrons nos sympathies

Nous offrons aussi nos sympathies à M. Joseph Jourdain, dont la frère, M. Charles Jourdain, s'est noyé accidentellement sur la côte Nord.

BONNE NOUVELLE.

C'est avec plaisir que nous voyons sur "Le Cri de l'Est" que le chemin de fer se continuera jusqu'à Gaspé. Déjà il nous semble entendre le *pouf, pouf*, et voir l'œil rouge de l'engin. Que ce sera beau, hein? lorsque nous entendrons crier au dépot de Cap Chat: "All aboard for Gaspé, Quebec, Matane, etc." Moi qui n'ai vu que le cabriolet de mon grand père, je n'ai pas besoin de vous dire que j'ouvrirai les yeux.

Riviere-aux-Renards.

De notre correspondant particulier.

Rivière-aux-Renards, 20 mars. Les exercices solennels des Quarante-Heures de cette paroisse eurent lieu les 12, 13, 14, mars.

NAISSANCE.

M. et Mme Willie Dufresne de Rivière-aux-Renards, font part à leurs parents et amis de la naissance de deux fils jumeaux, qui ont reçu au baptême les noms de Joseph-Hilaire-Arthur, et de Joseph Alexis-William.

Parrain et marraine, M. Hilaire Cotton et Mme Alexis Dufresne et Madame Hilaire Cotton.

INSPECTEUR D'ÉCOLES.

M. F. J. Normand était de passage à Rivière aux Renards, la semaine dernière, faisant les examens des écoles de la paroisse.

Courrier de Rimouski

De notre correspondant particulier

Etaient de passage en notre ville ces jours derniers, Mgr Roy, ainsi que M. l'abbé Lortie, venu pour donner une conférence au sujet du prochain Congrès pour la Langue Française.

Mrs Chs. Paradis et Arthur Bertrand de Québec, étaient en ville pour affaire, domicilié à l'Hôtel-Rimouski.

Mercredi le 20 courant avait lieu à la salle du Théâtre Canadien de cette ville, une magnifique soirée dramatique et musicale. La pièce intitulée "Les Crampons de Sauvetage" a été très bien rendue. Il y eut chant et musique. Nos acteurs ont remporté un beau succès.

Saint-Ulric de Riviere-Blanche.

De notre correspondant particulier.

M.M. J. P. Coté Matane, A. Roy Price Ville, L. E. Lebrecque Québec, J. N. Fiset, Rod Poulhot, E. A. Hood, Jos Emond Riv-du-Loup, D. L. Hamelton, Lévis, Alpf. Desrosiers, Sandy-Bay, Moise Cartier M. Voyer St-Fabien.

Mde T. Lepage est rétablie d'après une maladie de plusieurs semaines.

Mde A. Roy est en promenade à l'Hotel Lepage avec ses trois petits enfants pour passer quelques semaines.

J. Fortin de Coticook avec sa Dame et ses enfants, ont passé quelques jours chez son beau-père Paul Ross. Mde Fortin a laissé bien attristée sa mère, que la maladie retient au lit. Nous avons moins de malades depuis quelques temps; il faut espérer que le Printemps va ramener la santé à tous.

Le chantier de Joseph Roy est fermé. Le mois de mars a été bien mauvais ce qui n'a pas empêché les affaires d'aller à merveille nous avons des acheteurs de tics, ce qui donne de l'ouvrage à nos chars.

Melle E. Lepage est en promenade à Price chez sa sœur Mde St-Laurent.

Melle Léontine Gagné est de retour après une promenade de deux mois.

Mde Hermidas Roy a fait l'acquisition d'un fils, baptisé sous les noms de Joseph-Hector. Parrain, M. Aimé Beaulieu. Marraine Dame Veuve Beaulieu, tante de l'enfant.

Saint-Luc.

De notre correspondant particulier

NAISSANCES.

Saint-Luc, 27 mars. — Louis Philippe, enfant de George Lebreux et de Aurélie Labrie. Parrain et marraine, M. et Mme Junu Truchon.

Joseph-Wilfrid - Napoléon, enfant de Camille Gagnon et de Rose Dubé. Parrain et marraine, monsieur et Mme Napoléon Gagnon.

Monsieur et Mme Guillaume Fortin, un fils, baptisé le 21 février sous les noms de Joseph-Florian. Parrain et marraine, M. et Mme Adélard Fortin, oncle et tante de l'enfant.

Le 27 février a eu lieu le baptême de François-Xavier, premier enfant de Henri Murray et de Marie Anne Simard. Parrain et marraine M. et Mme Alexandre Labrie.

Le 5 mars, Marie-Alice-Yvonne enfant de Philias Gauthier et de Eugénie Bélanger. Parrain et marraine, M. et Mme Louis Gauthier, oncle et tante de l'enfant.

Le 22 mars, Marie Adeline, première enfant de Edmond Gauthier et de Régina Fillion. Parrain et marraine, M. et Mme Majorique Fillion, oncle et tante de l'enfant.

DE PASSAGE.

Monsieur l'inspecteur J. A. Chabot était ici la semaine dernière. Il visita trois classes, mais ne put aller de l'autre côté de la coulée, à cause de la pienté.

MALADE.

Madame Benoit Fortin est actuellement gravement malade. Nous lui souhaitons un prompt et complet rétablissement.

A NOS ABONNES

Nous prions nos abonnés qui ne recevraient pas régulièrement le "Cri de l'Est" de bien vouloir en avertir l'administration.

Notes Locales

M. Félix Chouinard, marchand, de St-Moise, a acheté la maison de Mde Christophe Chouinard et vient demeurer à Matane.

M. Wilf. Guimont a vendu sa propriété à Mde Vve C. Chouinard et a acheté un terrain dans la rue de la station, où il doit se bâtir au printemps.

M. Emile Côté, maire de Cap-Chat, était à Matane mercredi.

M. Luc Marin de Ste Anne des Monts, était de passage à Matane Jeudi.

M. M. Romuald et Ethelbert Roy de Cap Chat, était à Matane jeudi, en voyage d'affaires.

M. Stéphanus Royer, gérant de la maison J. B. Renaud Cie de Québec, est actuellement à Matane, l'hôte de son beau-frère, le Dr. J. A. Bergeron.

M. Stanly Dunn, comptable de la maison Price Bros, part demain pour un voyage dans l'Alberta, où il doit épouser Mademoiselle Noémie Miner.

Nos meilleurs souhaits à M. Dunn.

Mlle Cécile Gennis est actuellement en promenade à Rimouski, chez des parents et amis.

Mme Napoléon McDonald est de retour d'une promenade de quelques jours à Ste Flavie et Ste Luce.

Monsieur l'Inspecteur Chabot est actuellement à Matane.

Mlle Nina Turcotte, de Ste Félicité était de passage à Matane mardi, de retour d'une promenade de quelques mois à Amqui.

Monsieur Charles Thibault, de Amqui, est actuellement à Matane, en promenade chez des parents et amis.

Sainte-Felicite.

De notre correspondant particulier

Ste Félicité, 27 mars—Monsieur le curé partira dimanche prochain pour la mission des Grosses Roches.

Monsieur l'inspecteur Chabot a été satisfait du résultat des examens d'écoles: ce qui est un encouragement pour les institutrices qui se dévouent à l'enseignement.

Nous avons vu avec plaisir, cette semaine, M. Boucher, qui avait été retenu assez longtemps chez lui, par une fracture d'un bras.

NOS MALADES.

Nos malades prennent un peu de mieux. Espérons que les beaux jours du printemps les rétabliront complètement.

Le moulin de M. Jos Tremblay est en opération. C'est un va-et-vient continuel. Nous entendons le sifflet aux heures de travail.

DÉPART.

Mme Meikle de Metis qui était en visite chez M. Léon Roy, marchand, est partie ces jours derniers.

BAPTÊME.

Marie-Anne-Benoite, enfant de Benoni St Gelais. Parrain et marraine, M. et Mme Charles St Gelais, grands parents de l'enfant.

Joseph-André, enfant de Augustin Dion. Parrain et marraine, M. et Mme André Marquis, oncle et tante de l'enfant.

Joseph-Lionel, enfant de Jos Pelletier. Parrain et marraine, M. et Mme Ulric Lefrançois, oncle et tante de l'enfant.

Grande Vallee

De notre correspondant particulier

Grande Vallée, 21 mars.—Monsieur et madame André Girard de Rivière-aux-Renards, étaient en promenade ici.

Le 18 courant, la mort enlevait à sa famille, Monsieur Philippe, fils de M. Charles Chicoine, âgé de 23 ans.

Consolez-vous, parents chrétiens, votre fils jouit maintenant de la vraie vie. Mourir à la fleur de l'âge à l'heure où l'avenir se présente à nous rempli des plus douces promesses, quelle déception! Voir une carrière brisée par la mort, quels regrets! Embrasser une dernière fois des parents, des amis chers, à son cœur, quelle douleur!... Mais cette déception, l'accepter, si non avec joie, mais de bon cœur; cette douleur, l'accepter avec résignation; ses regrets, les éprouver courageusement; voir le ciel entr'ouvert pour nous recevoir! voilà de quoi envisager la mort avec cette confiance, cette résignation qu'on remarqua chez M. Philippe Chicoine.

Inutile de dire que ce jeune homme a emporté les regrets de tous ceux qui l'ont connu et qui ont su apprécier ses grandes qualités.

Les funérailles ont eu lieu mercredi, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Les porteurs étaient: MM. Damase et Léon Miville, George et Auguste Richard. M. Jules Fournier portait la croix.

A la famille Chicoine, nous offrons nos plus vives sympathies.

CONFERENCE PAR M. ADJUTOR RIVARD

(Suite de la 1ère Page)

Monsieur le Conférencier dit qu'il est venu expressément ici à l'invitation de notre dévoué Curé pour parler de la tempérance, mais il demande de bien vouloir lui permette de dire quelques mots relativement à la société du parler Français, fondée l'année dernière, dans le but de conserver notre belle langue, qui dit-il cette belle langue de notre ancienne mère—patrie. Monsieur Rivard dit que pour conserver notre langue il faut la parler et ne pas faire comme quelques Canadiens-Français qui préfèrent parler anglais. Naturellement, dit-il il y a des occasions qui se présentent où nous sommes obligés de parler l'anglais, mais il ne faut le faire que lorsqu'il est nécessaire.

Finalement M. Rivard dit que le premier Congrès Français aura lieu dans la vieille Cité de Champlain au mois de juin prochain et il demande l'adhésion de tous les Canadiens-Français. Il fait un appel chaleureux aux canadiens-français de Matane de ne pas oublier que leur devoir est d'être présents en grand nombre à ce Congrès, et nous sommes assurés qu'avec la bonne volonté que les Matanais ont toujours démontrée qu'ils seront nombreux au mois de juin prochain au premier Congrès de la Langue-Française.

JOLIE SOIREE CHEZ M. ET Mme W. RUSSELL

Le 14 courant, à l'occasion de l'anniversaire de leur fils unique, M. et Mde W. Russell ont donné une jolie soirée à leur princière résidence de Matane-sur-Mer. Un grand nombre d'enfants ont été invités, et qui se sont amusés à qui mieux mieux.

Les parents des enfants n'ont pas voulu laisser passer cette soirée sans voir s'amuser aussi bien les tout petits, pour lesquels M. et Mme Russell se multiplient pour organiser les jeux de hockey sur tapis, balançoires suspendues aux plafonds, colin-maillard, chant, musique et danse. Cette fête fut couronnée par un joli banquet auquel tous prirent part, jeunes et vieux, auprès d'une table étincelante d'argenteries qui rendaient encore plus appétissants les mets dont elle était chargée.

M. et Mme Russell méritent beaucoup de remerciements de la part de leurs invités, pour leur avoir procuré une aussi agréable soirée.

Napoleon McDonald

Propriétaire de "L'Hotel Central House" sera à la Station tous les jours à l'arrivée du train avec sa voiture qu'il fournira gratuitement aux personnes arrivant à Matane, pour qu'elles aillent à son Hotel. Bonnes voitures mises à la disposition de ses pensionnaires.

Pension de première classe.

Salle d'échantillons à la disposition des voyageurs

A VENDRE

Terres à St-Ulric, Co. Matane. Belles propriétés près de l'église et du couvent, de 3 arpents de front sur 40 de profondeur, avec grange et écurie de 30 x 40 pieds. Maison de 24 à 30 pieds. A proximité du havre et de la gare. 80 arpents en culture.

Aussi environ 139 âcres de terre bien boisée, aussi près du village.

Conditions faciles.

S'adresser à
HERMYLE PARENT,
St-Ulric,
Co. Matane

8 an 25-3f

A VENDRE

Magnifique propriété environ un arpent et trois-quarts de largeur sur trente arpents de profondeur, emplacement de pêche; maison et cuisine complètement finies, ainsi grange neuve et hangar.

Cheval de quatre ans et autres animaux. Un lot à bois sera aussi vendu avec la propriété, si désiré par l'acheteur.

Le tout à un prix très raisonnable et à des conditions faciles.

S'adresser à
ANDRÉ BÉLIVEAU
Grande-Rivière,
Gaspé.

Attention! Attention!

Un lot considérable de cadres de toutes grandeurs, comprenant sujets religieux et magnifiques paysages, à des prix très bas.

Aussi un grand assortiment d'argenterie de toute sorte, pièces très élégantes et de bonne valeur que je donnerai

Absolument Gratuites

sans un centin de dépense de votre part, si vous faites vos achats au comptant à mon magasin.

J'ai aussi des Jobs dans plusieurs lignes, tel que:

Fourrures, Chaussures, Claques, Manteaux d'enfants, Manteaux de dames Etc., Etc.

Venez me faire une visite et je m'engage à vous donner entière satisfaction.

Inutile d'ajouter que mon stock d'épiceries est au complet et que mes prix défient toute compétition

L. J. LEVASSEUR

MAISON FONDEE EN 1872

Buvez les Thes **Stadacona**

RENOMMÉS PAR LEUR SAVEUR

EPICIERS EN GROS

WHITEHEAD and TURNER

QUEBEC

H. DEROME Engr

Huitres pour

$5. $7.50. $9. le quart

AU GALLON "BULK"

Poisson Gelé Haddock, Morue, Flétant, Saumon, Doré, Truite, Brochet, Poisson blanc, Petites Morue, Morue Fumée, Hareng fumé etc., aussi, Morue, Hareng Saumuré et Anguille Salée.

Donnez votre commande au plus tôt.

Marche Finlay, QUEBEC

MESDAMES & MESSIEURS

Messieurs.

Pour être chaussés dans les derniers goûts, Pour avoir la qualité jointe à l'élégance

Demandez à votre marchand la chaussure étampée sur la semelle

New York Style

Mesdames.

La Chaussure portant le nom de "ALBANI" sur la semelle est une garantie pour la qualité, le style et la durée.

Si vous voulez être chaussées à la mode, demandez à votre marchand ces deux marques.

Pour Hommes, New-York Style
Pour Dames, Albani

Si votre marchand ne tient pas ces lignes en stock, écrivez-nous, et nous vous enverrons la chaussure par express

La Cie Chaussures de Fraserville

FRASERVILLE,

M. LEMIEUX, Gérant.

MESDAMES & MESSIEURS

International Contracting Co Ltd.

INGENIEURS & ENTREPRENEURS

478, rue St-Jacques, - - Montreal.

PLANS ET ESTIMES FOURNIS GRATUITEMENT

Voyez notre représentant sur nos chantiers sur le chemin de fer Canada & Gulf Terminal